

La bagarre

Je rapporte les éléments des témoignages que j'ai recueillis juste après les faits.

Lundi 9 février 2004 vers 12h10, au moment de la sortie de midi, une bagarre a éclaté devant la porte d'entrée du collège, entre des élèves et des adultes. Les surveillants en service à ce poste se sont interposés pour protéger quatre élèves de 5^{ème} qui étaient pris pour cible et qui ont reçu des coups. Les CPE et la Principale adjointe sont arrivés et ont calmé les adultes et séparé les élèves, l'incident a duré une dizaine de minutes.

Le motif de cette bagarre était qu'une élève de 4^{ème} se faisait harceler depuis quelques jours, dans le quartier, par 4 élèves de 5^{ème}. Comme sa mère était venue en parler le vendredi précédent au CPE, celui-ci lui avait conseillé de porter plainte, puisque les faits s'étaient passés à l'extérieur du collège et que, pour notre part, nous convoquerions les 4 élèves pour les mettre en garde et les sanctionner.

La mère était revenue voir le CPE vers 11h30 ce lundi et en traversant le hall avec sa fille pour partir. Celle-ci lui a désigné les garçons qui sortaient également, la mère a alors appelé le père et les frères qui étaient à l'extérieur et sont entrés pour frapper les 4 élèves.

Etait de service de loge, une agent d'entretien qui remplaçait l'agent d'accueil habituel alors en pause. Elle ne s'est pas bien rendue compte de ce qu'il se passait, puisque la bagarre a démarré à l'entrée du hall et s'est poursuivie devant la porte et dans l'allée.

Je venais pour contrôler la sortie et les abords du parvis et ai croisé les CPE et la Principale adjointe qui étaient choqués de la violence des jeunes et adultes et ont demandé d'appeler la police et de prévenir l'Inspecteur d'Académie. La police est arrivée trente minutes après, mais il n'y avait plus ni élèves, ni adultes, d'autant que les épreuves communes reprenaient à 13h30 ce jour là. J'ai demandé aux policiers d'être présents sur le parvis et devant le portail pour l'entrée de 13h30 et les différentes sorties de l'après-midi.

Nous avons été en constante relation avec l'IA dès ce moment. Nous avons appelé les parents des garçons pour les prévenir et les remettre sous leur responsabilité. Je suis allée déposer plainte contre les parents de la jeune élève D. pour intrusion et violences aux personnes. J'ai demandé aux surveillantes et CPE molestés d'aller porter plainte directement.

Pendant ce temps, en salle des professeurs, les CPE, les surveillants victimes et témoins ont rapporté les détails de l'incident. Peu après, les professeurs et CPE, sous l'émotion, ont décidé de faire usage du droit de retrait et de suspendre les cours de l'après-midi.

Après de vives discussions, ils ont accepté de poursuivre les épreuves communes, mais ont appelé à la grève pour le lendemain, en alertant les instances syndicales nationales, les médias, et en informant les élèves et les parents par le carnet de correspondance.

Le lendemain, dès 7 heures, les radios parlaient de la violence au collège R. et de sa fermeture. Et les journalistes attendaient devant la grille. Les élèves ne se sont pas présentés, les professeurs sont allés sur le parvis extérieur pour faire des déclarations à la presse, demandant la venue de l'Inspecteur d'Académie. Le commissaire de police responsable des violences scolaires s'est déplacé pour l'enquête et a recueilli les dépositions des victimes et témoins. Une délégation de professeurs a été reçue le soir même par l'Inspecteur d'Académie et ses collaborateurs.